



Société anonyme au capital de 1.869.000 €
Siège social : 5 rue Saint-Simon – Parc d'Activité du Vert Galant - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône
RCS Pontoise 387 452 576

Groupe Trilogiq

Rapport du Président du Conseil d'Administration Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société (art. L 225-37, al. 6 du Code de Commerce)

LES OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE :

Le système de contrôle interne a pour objectifs :

- de veiller à ce que les actes de gestion s'inscrivent dans le cadre défini par la loi, et par les règles internes à l'entreprise ;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société ;
- de permettre à l'organisation d'atteindre ses objectifs de performance, de rentabilité et de protection du patrimoine.

Les procédures de contrôle interne doivent prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

L'objet de ce présent rapport est de décrire de manière synthétique les procédures de contrôle mises en place chez Trilogiq.

1. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est composé de 3 membres :

Eric Courtin.

Président

Ludovic Ott, Directeur Général adjoint
Michel Samper

Administrateur
Administrateur

1.2 Convocation

Conformément à l'article L 225-23 8 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions du Conseil d'Administration qui examinent et arrêtent les comptes annuels.

1.3 Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs, leur sont communiqués préalablement à la réunion. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués aux administrateurs.

1.4 Fréquence des réunions du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, le conseil s'est réuni physiquement une dizaine de fois, le 2 avril 2007, le 5 avril 2007, le 21 juin 2007, le 18 juillet 2007, le 26 juillet 2007, le 26 septembre 2007, le 10 octobre 2007, le 17 octobre 2007, le 5 novembre 2007, le 24 novembre 2007, le 28 novembre 2007 et le 18 décembre 2007.

2. **CONTROLE INTERNE**

2.1 Principaux acteurs du contrôle interne

Les acteurs principaux du contrôle interne sont :

- Le Conseil d'Administration,
- La Direction Générale qui définit aux différents services les objectifs et les éléments permettant leur suivi,
- Le directeur commercial du groupe et le directeur commercial export qui collectent et formalisent les données tant de la maison mère que des filiales,
- Le service administration des ventes,
- La direction administrative et financière,
- Les différents responsables des filiales, chargés de veiller au respect des objectifs et à l'information de la Direction Générale.

Il a été décidé de mettre en place au cours de l'exercice ayant débuté le 1^{er} avril 2007 un comité de direction, chargé du pilotage opérationnel, ayant vocation à se réunir deux à trois fois par mois. Ce comité de direction est composé de MM. Ott (DGA), Dias (Directeur commercial Groupe) et Roland (Directeur commercial export Groupe). Il est présidé par M. Courtin.



2.2 Organisation administrative et financière

Le service administratif et financier de Trilogiq est composé de 2 personnes placées sous l'autorité directe du Président Directeur Général : la directrice financière et son adjointe, comptable.

La comptabilité est tenue en interne sur le logiciel Ciel. La gestion de la trésorerie est effectuée par la responsable comptable et administrative sous la supervision directe du Président Directeur Général.

La gestion de la paie est effectuée en interne: les éléments de paie sont validés par la Direction Générale avant d'être adressés à la comptabilité.

Les règlements des fournisseurs sont validés et signés par le président ou le Directeur général adjoint.

L'élaboration des comptes annuels est centralisée au sein du service administratif et financier, avec l'assistance d'un cabinet d'Expertise Comptable et l'implication directe du président qui participe à l'inventaire physique de la société Mère.

Le processus de consolidation implique le recours à des experts comptables locaux. Un audit contractuel est réalisé pour les filiales américaine et allemande. La consolidation est réalisée par le cabinet d'expertise comptable mandaté par la société mère.

2.3 Organisation du *reporting* international

Chaque mois, toutes les filiales transmettent au siège, via l'administration des ventes, le directeur commercial export et le service financier, un compte-rendu d'activité détaillé intégrant la liste des commandes enregistrées, le compte de résultat simplifié (vérifié par les comptables extérieur ou interne selon la ressource de la filiale), la liste des nouveaux clients, le portefeuille de devis et le compte clients des filiales concernées.

Dans le cas des filiales plus récentes, le *reporting* effectué est identique, sauf le compte de résultat simplifié qui est réalisé en interne.

A partir de ce compte-rendu, la Direction Administrative Générale établit un tableau d'activité mensuel qui est présenté au Président.

Un suivi étroit est effectué entre la direction par une répartition du suivi des filiales entre les membres de la direction :

- Directeur commercial Groupe : Brésil,
- Directeur commercial export : PECO, Bénélux,



- Directeur Général délégué : Espagne, Italie (distributeurs), Etats-Unis, Mexique,
- Président directeur général : Allemagne, Afrique du sud, Australie, Royaume-Uni (distributeur).

2.4 Organisation du reporting Trilogiq SA

Chaque mois, le service financier réalise une mise à jour comptable du mois et du cumul depuis le début de l'exercice. Cette mise à jour est étudiée par le président dans le but de suivre les principaux indicateurs de marge brute, d'avancement de la facturation et de respect des ratios financiers principaux, notamment masse salariale et charges externes.

Le suivi de marge brute est réalisé à niveau de stocks constants.

Le carnet de commande est mis à jour quotidiennement et est consulté par la direction générale.

2.5 Contrôle des achats

Les achats sont contrôlés comme suit :

Chaque commande d'équipement affectée à un fournisseur donne lieu à la signature par la direction générale d'une autorisation de dépense préalable. Les commandes de produits consommées sont effectuées par la responsable achat sur demande du responsable des fabrications selon les besoins clients et par le séquenceur Kanban qui assure un flux tiré.

2.6 Contrôle des facturations client

La validation du circuit commande / facturation fait l'objet d'un soin particulier : le carnet de commandes clients est doublement consigné sur un fichier informatique et sur le système intranet sécurisé.

Il existe un suivi permanent des commandes non livrées et/ou non facturées.

2.7 Audit externe des Commissaires aux Comptes

Le Commissaire aux Comptes de Trilogiq est désigné pour six exercices par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Commissaire aux Comptes effectue un audit des comptes au 31 Mars.



3. POUVOIRS DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président-Directeur Général de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Le 24 juillet 2008

Eric Courtin
Président Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Courtin', written in a cursive style.